

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 14 septembre 2020

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (32) : Jean Pierre ASTRUCH, Pierre BATAILLE, Henri BAUDET, Pierre BLANQUE, Rodolphe BOUSSELUT (procuration à Alain LUNEAU), Alain BOUSQUET, Patrice CAMPS, Jacky COLL (procuration à Christine COLOMER), Christine COLOMER , Joëlle CORDELETTE, Christine DELIAS (procuration à Jeannine GARRABET – POUGET), Jean Louis DEMELIN, Marie Claire Francez-Charlot, Michel GARCIA (procuration à Pierre BATAILLE), Jeannine GARRABET – POUGET, Stéphane GAUMOND, Jean Louis LACUBE, Jean Dominique LAPORTE, Phong Lan LE TOAN – BARES, Alain LUNEAU, Daniel MARIN, Françoise MARTIN, Philippe PETITQUEUX, Martine PIERA, Serge POLATO, Michel POUDADE, Stephanie PRUDENTOS, Michel Riff (procuration à C. Delias), Michel SANTANACH, Antoine TAHOCES, Serge VAILLS, Georges VICENS .

Membres n'ayant pris part à la délibération (1) : Jean Luc DOOMS (Président délégation spéciale de Caudiès de Conflent)

Date de convocation : le 8 septembre 2020

Secrétaire de séance : Michel POUDADE

Objet : Appel à manifestation d'intérêt (AMI) « sites starter », étude de Nordic France

Le lundi 14 septembre 2020 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

LE PRESIDENT PRECISE

A l'heure où les domaines nordiques sont confrontés à l'indispensable adaptation au changement climatique, au regard des différents modes de gestion des stations nordiques sur le territoire, afin d'améliorer l'offre globale et notamment proposer des produits de qualité et reconquérir une certaine clientèle, il semble pertinent que la Communauté de communes soit accompagnée.

LE PRESIDENT PRECISE

Dans l'optique où la candidature pour le territoire portée par la Communauté de communes soit retenue, l'objectif d'une étude qui démarrerait dès octobre, porterait sur un ou plusieurs des sujets suivants : amélioration de l'offre, organisation, gouvernance, modèle économique.

Cet accompagnement spécifique serait gratuit.

LE PRESIDENT PROPOSE

- d'autoriser le dépôt d'un dossier de candidature, en partenariat avec l'association Pyrénées Catalanes nordique

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- d'autoriser le dépôt d'un dossier de candidature, en partenariat avec l'association Pyrénées Catalanes nordique

- d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 14 septembre 2020

Envoyé le 15-09-2020 à la Préfecture
Accusé de réception le 15-09-2020
NOTIFICATION FAST

Pierre BATAILLE
Président

